

Dans une société de plus en plus complexe, en constante évolution, les élu(e)s des conseils d'administration des associations doivent faire face à des responsabilités de plus en plus lourdes qui exigent la maîtrise d'un certain nombre d'informations dans les domaines aussi divers que la gestion comptable et financière, la gestion des ressources humaines, les dispositifs juridiques et administratifs mais aussi la gestion de projet, le développement local.

OBJECTIFS

Cette formation poursuit quatre objectifs. Elle doit permettre à chaque participant(e) de :

- disposer de la maîtrise politique des outils de gestion au sein de son organisation ;
- découvrir le potentiel de ressources disponible au sein des organisations de l'économie sociale locales ;
- faire naître des projets sur un territoire en mobilisant les différents acteurs de l'économie sociale ;
- acquérir une formation qualifiante sanctionnée par un Diplôme d'Université.

ORGANISATION

La durée prévue de la formation est de 18 mois au rythme d'une journée par mois (21 jours ; le samedi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30).

En raison de la disponibilité réduite des bénévoles et de l'éloignement des lieux de formation traditionnels, la formation est décentralisée au plus près du domicile des participants dans les quatre départements de la Région.

ARCHITECTURE

La formation est structurée autour de 9 modules d'enseignement et de suivi pédagogique :

gestion des ressources humaines	6 ½ journées
gestion financière	7 ½ journées
le cadre institutionnel de l'Economie Sociale	4 ½ journées
techniques d'enquête	4 ½ journées
techniques de communication	3 ½ journées
l'Economie Sociale, actrice du développement local	4 ½ journées
management des entreprises de l'économie sociale	3 ½ journées
méthodologie du projet	4 ½ journées
réalisation d'un projet	7 ½ journées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Il s'agit de partir des problèmes rencontrés par les participants (ou d'études de cas) et de donner aux élus les informations nécessaires afin qu'ils soient en mesure de contacter les personnes ressources et de collecter la documentation susceptible de permettre de résoudre ces problèmes. Il ne s'agit pas de former des techniciens mais de sensibiliser les élus aux différentes facettes du fonctionnement d'une organisation afin qu'ils puissent exercer au mieux leurs fonctions de décideur.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Le diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie sociale est entièrement financé par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne. Seuls les frais d'inscription à la Faculté de Sciences Economiques Sociales et de Gestion incombent au candidat ou à la candidate.

Les candidat(e)s qui ne possèdent pas le baccalauréat ou un équivalent peuvent intégrer la formation grâce à la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

D.A.G.E.E.S



Demande de renseignements et retrait des dossiers de candidature
 Faculté des Sciences Economiques, sociales et de Gestion
 Isabelle Boys - Formation continue Bureau 3123
 57bis, rue Pierre Taittinger - 51096 Reims Cedex
 téléphone : 03 26 91 38 42
 isabelle.boys@univ-reims.fr

Vous êtes Président(e),
 Trésorier(e),
 Secrétaire d'une association
 membre du Conseil d'Administration
 ou vous souhaitez le devenir.

Vous avez à faire face à des responsabilités
 grandissantes...

Vous avez à coeur de donner de l'envergure
 à votre structure...

**L'université de Reims Champagne-Ardenne,
 la Chambre Régionale de l'Economie
 Sociale de Champagne-Ardenne et la Région
 Champagne-Ardenne se sont associées pour
 vous proposer une formation adaptée à vos
 besoins :**

Le Diplôme
 d'Administration et
 Gestion des Entreprises
 de l'Economie Sociale

D.A.G.E.E.S



Graphisme et photo : Service communication URCA

